

# Denise Laprise

## Hommage À UNE PIONNIÈRE ENGAGÉE



Depuis trois décennies, Madame Denise Laprise a porté l'espoir de doter la MRC de Montmagny d'un système de transport collectif interconnecté, efficace, favorisant son usage plutôt que le maintien des autos-solos sur nos routes dans le contexte de l'urgence climatique. Le but premier de son action visait le développement des femmes, des populations de nos villages et de notre économie.

Le rêve d'une société valorisant la solidarité et le bien commun fut le moteur de ses actions depuis l'adolescence. Membre-fondatrice-bénévole de plusieurs organismes communautaires de notre milieu, dont le *Transport collectif de la MRC de Montmagny*, le 8 mars 1991, lors du *Souper de la journée pour les droits des femmes*, elle lance l'idée de tenir un colloque sur les besoins et la pauvreté des femmes. Un an plus tard, quinze organismes et trente-cinq personnes se sont jointes au projet, lequel fut soutenu par le *Secrétariat à la condition féminine*, le *Conseil du statut de la femme*, plusieurs congrégations religieuses, des syndicats, des comités de pastorale et des groupes de femmes...

En octobre 1992, au terme du colloque « *Au-delà de la pauvreté, s'enrichir par la solidarité* », un constat ressort : les problèmes de transport sur notre territoire sont un frein majeur au développement des personnes, de nos villages, de notre économie. À l'été 1993, l'Assemblée provinciale décernait le Prix Azilda-Marchand à l'Assemblée de Montmagny pour cette réalisation et pour la fondation de *Solidarité-Femmes Montmagny-L'Islet* (appelé par la suite *Solidarité-Femmes Chaudière-Appalaches*).

Solidarité-Femmes, avec le soutien du service d'action communautaire du CLSC Antoine-Rivard, a poursuivi ses travaux pendant dix longues années avant la fondation du *Transport collectif de la MRC de Montmagny*. Madame Laprise et Solidarité-Femmes ont multiplié les démarches auprès de nos députés, du Ministère des transports et des conseils municipaux des MRC de Montmagny et L'Islet, pour obtenir les aides financières nécessaires au démarrage du projet.

Après une étude légale, des projets ponctuels pour expérimenter la formule et la création d'une Table de concertation, le Ministère des Transports accepta d'accorder les subventions nécessaires à la réalisation d'un projet-pilote : une première au Québec!

En 2001, le comité recevait une reconnaissance pancanadienne pour ce projet novateur. En 2003, la MRC accepta de prendre en charge cette mission. Par la suite, les municipalités du sud du comté se dotèrent d'un transport adapté ce qui a permis le développement du transport collectif dans toute la MRC.

Présidente du Conseil d'administration du Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny pendant de très nombreuses années, Madame Laprise a su faire progresser l'organisme par son travail inlassable et efficace.

Ayant tout récemment quitté vos fonctions au sein du Conseil d'administration de TCA, les administrateurs actuels, les bénévoles que vous avez côtoyés et guidés et tous les citoyens vous disent :

“ *Merci Madame Laprise*

*pour votre engagement dévoué et généreux  
et pour vos innombrables réalisations!* ”



TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ  
DE LA MRC DE MONTMAGNY

6, rue St-Jean-Baptiste Est, bureau 141, Montmagny (Québec) G5V 1J7 • 418 248-0445 • tcamontmagny.ca